



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES de la fonction publique



## LES ENJEUX

### Enjeux transverses

- ✓ Dégel du point d'indice - Départ en retraite à 60 ans - Augmentations des recrutements  
Amélioration du maillage territorial pour la réponse aux besoins de la population
- ✓ Renforcer l'audience de la CGT pour peser dans les négociations

### santé et action sociale

- Une réelle amélioration de l'attractivité de nos métiers par les salaires, les conditions de travail et de vie, les moyens ainsi que le matériel et les outils nécessaires pour exercer en toute sécurité
- L'embauche de personnel qualifié pour pallier le manque d'effectif chronique ainsi qu'aux nombreux départs et démission des agents et salariés du secteur
- L'arrêt de toutes les fermetures de lits, de services, d'établissements et d'hôpitaux, et l'exigence, au contraire, de réouvertures et de créations de structures
- L'arrêt des plans d'économie dits « plans de retour à l'équilibre » qui se traduisent systématiquement par des suppressions de postes
- Dénoncer la dégradation de notre système de Santé et d'action sociale, des moyens supplémentaires dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale
- Un système de Santé, de protection sociale et des services publics qui répondent aux besoins de la population
- La titularisation et la résorption des emplois précaires
- L'abrogation des journées de carence dans le secteur public et privé

### services publics

- Le dégel du point d'indice et son augmentation minimum immédiate de 10 %
- Le rattrapage de toutes les pertes accumulées depuis 12 ans
- La réaffirmation de la valeur du point comme élément essentiel du traitement et du calcul de la retraite
- L'augmentation immédiate des pensions et des retraites
- Des NAO dans les offices de l'habitat et les entreprises de l'eau et de la thanatologie, avec revalorisation du minimum salarial à 2 000 euros et augmentation générale de l'ensemble des rémunérations

Parce que la question sociale, c'est aussi les conditions de vie au travail et les conditions de vie après le travail, la fédération CGT des Services publics revendique :

- ✓ L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et

écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics

- ✓ Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires et l'augmentation de 10 % minimum des effectifs de la Fonction publique
- ✓ L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail, sa réduction à 32 h par semaine soit 10 % de temps de travail en moins, et en premier lieu le rétablissement de tous les accords sur le temps de travail passés avant 2001
- ✓ Le départ à la retraite à taux plein à 60 ans maximum

Ainsi que :

- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique dans sa totalité et dans toutes ses déterminations, ce qui passe par l'annulation des ordonnances qui en sont issues
- Pour l'abrogation de la loi 3 DS, dont la « différenciation » des droits est l'objectif principal
- Pour une stricte égalité des salaires entre les femmes et les hommes
- Pour en finir avec l'état d'urgence dit sanitaire et ses mesures liberticides et coercitives
- Pour la défense et le renforcement des Services publics locaux et l'arrêt de tous les processus de privatisation
- Pour l'abrogation du jour de carence

## fonction publique de l'État

Les professionnels de ces secteurs revendiquent :

- Des revalorisations salariales notamment le dégel du point d'indice, des augmentations de salaire et de pensions pour toutes et tous
- L'amélioration des conditions de travail notamment la baisse du temps de travail
- Des moyens financiers à la hauteur des besoins de la population, l'augmentation des budgets de fonctionnement
- L'arrêt des délocalisations/relocalisations des services de l'État
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, notamment la non-application du RIFSEEP
- L'abrogation de loi sécurité globale ;
- Le retrait des mesures concernant les règles de mutation et l'ouverture de véritables négociations
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu du fait de son gel depuis 2010
- La suppression du jour de carence
- Une compensation intégrale, pérenne, de la CSG, et une augmentation immédiate du pouvoir d'achat
- L'arrêt des suppressions d'emplois et de tous les projets de restructurations en cours
- L'abandon du Plan action publique 2022
- Des créations d'emplois statutaires à hauteur des missions dévolues à nos ministères et à leur accomplissement plein et entier
- La résorption de l'emploi précaire
- Le renforcement des droits et garanties des personnels
- La reconnaissance des qualifications et des technicités par des plans de promotions dignes de ce nom
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité Technique, CHSCT, Comité médical...)